

SEANCE DU 02 JUIN 2021

L'an deux mil vingt-et-un et le mercredi 2 juin, à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Rigny-Ussé légalement convoqués le 28/05/2021 se sont réunis à la salle des fêtes, en séance ordinaire et publique, sous la présidence du Maire, M. Jean-Jacques GAZAVE.

Présents : Jean-Jacques GAZAVE, Jean-Marie KUZIOR, Jérôme COTRET, Fabienne LENHOF, Carole JEUDI, Thérèse CHMIELARSKI, Laëtitia DESBOIS, Jean-Jacques PANTIGNY, Philippe PELLERIN, Roger JOUANNEAU, Michel ROLLAND, Edith NAVION, Jean-Michel MORISOT, Denis SALLÉ.

Secrétaire de séance : Jérôme COTRET.

Le quorum est atteint, M. le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal de la séance du 07/04/2021 est lu et approuvé à l'unanimité.

M. le Maire explique que le projet d'installation d'un multiservices a évolué et nécessite une réflexion supplémentaire. Il demande donc au Conseil municipal l'autorisation de supprimer les deux points de l'ordre du jour en rapport avec ce projet : acquisition immobilière et emprunt bancaire. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Délibérations :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- ATTRIBUE à M. Eric TAILLANDIER la reprise en fermage de la totalité des parcelles laissées par Mme Marie-Claire ROLLAND, soit un total de 9.3921 hectares à partir du 1er novembre 2021
- FIXE le montant des subventions accordées aux associations comme suit :

ASSOCIATIONS	MONTANT 2021 en euros
APE	50
ARC EN CIEL	100
RIVERAINS LEVEE : LE DANGER	Pas de demande
COMITE DES FETES	500
ECOLE INTERCOMMUNALE FOOTBALL	Pas de demande
BALADINS DES BORDS DE L'INDRE	150
ACPG-CATM	150 + gerbe 11 novembre
TOTAL	950

- ACCEPTE de prendre en charge l'adhésion du régisseur du camping à l'AFCM.

Informations et questions diverses

- Organisation des permanences aux bureaux de votes des 20 et 27 juin 2021
- M. KUZIOR présente l'organisation de la fête du 14 juillet 2021 et donne des informations sur le festival « O Val de l'Indre qui aura lieu à Rigny-Ussé le 18 septembre 2021
- M. COTRET informe le Conseil municipal qu'il a fait un recensement et un relevé topographique des vannes et clapets de la commune. Il invite chacun à compléter ces informations.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 20h45.

Affiché le 04/06/2021 Transmis à la préfecture le 04/06/2021
